

8 SEPTEMBRE 1976.-

MONTAMISE.--(86)

HEURE : 20 H 50.

DECLARATION DE M. P. Jean Marie, 27 ans, maquettiste,
demeurant commune de MONTAMISE (Vienne).

" Le 8 SEPTEMBRE 1976, à 20 H 50, exactement, je revenais de la forêt de Moulières et, avant de pénétrer chez moi, mon regard a été attiré par une chose lumineuse que j'ai d'abord prise pour la lune entre deux nuages. J'ai regardé cette chose lumineuse avec plus d'attention. Celle ci était de forme ovoïde couleur jaune vert pâle, très terne. Elle était située au NORD-EST, sensiblement au coeur de la forêt de Moulières. Cet OVNI était de contours très nets sans halo de lumière autour. Il se déplaçait très faiblement vers l'Est en laissant derrière lui une fine traînée de couleur jaune pâle. Cet OVNI se situait à la hauteur des arbres. Deux minutes après le début de l'apparition, cet OVNI a changé de couleur. Il s'est mis à briller intensément, à peu près comme une ampoule de 100 W, située à deux ou trois mètres de l'oeil. Cette lumière est devenue très intense et blanche. A ce moment, l'objet s'est immobilisé après s'être placé horizontalement. A cet instant, j'ai appelé ma femme qui a constaté comme moi le phénomène. Lorsque ma femme est sortie, l'objet brillait toujours; 30 secondes après, il a disparu d'une façon très rapide, toujours à la manière d'une ampoule que l'on éteint. L'OVNI a disparu en modulant sa lumière. Je peux dire qu'en prenant le principe du bras tendu, l'OVNI mesurait environ 5 centimètres.

Aucun son n'était perceptible, aucune odeur, aucune incidence sur le bétail. J'évalue l'apparition du phénomène à 5 minutes. Le ciel était légèrement couvert au moment des faits. Je puis dire qu'avant l'apparition de l'OVNI je n'étais pas au courant qu'une personne avait constaté par deux fois ce genre de phénomène. J'habite un lieu très isolé, je ne possède pas de poste de télévision et je ne lis pas les journaux. Ces faits m'ont été rapportés par des amis qui sont venus à mon domicile le soir même. Je peux dire que si les faits précédents ne m'avaient pas été rapportés, je n'aurais pas fait de déclaration publique sur l'OVNI. Je ne l'ai faite que pour confirmer les dires de M. MAZELIER (précédent témoin) personne que je ne connais pas. C'est tout ce que je puis dire sur cette affaire".

EXTRAIT DU LIVRE DE ROBERT ROUSSEL (Ed; Belfond) " OVNI FIN DU SECRET " P. 108. 109.